

Ce que nous avons appris

Nous avons tiré plusieurs leçons cruciales depuis le lancement de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix en octobre 1996.

Premièrement, la consolidation de la paix est un processus à long terme, qui dépend de la volonté et de la capacité des populations locales d'y participer. Il ne faut pas présumer qu'il est possible d'importer des solutions ou des modèles tout faits, et de les imposer aux populations locales. La participation des acteurs de l'extérieur aux activités de consolidation de la paix doit, d'abord et avant tout, consister à appuyer les mesures et les efforts locaux qui visent à éradiquer les causes du conflit, et à instaurer la paix sur des bases durables. Les femmes et les hommes doivent contribuer à déterminer la forme que prendront les activités de consolidation de la paix au sein de leurs collectivités.

Deuxièmement, il faut travailler davantage à la prévention des conflits. Il ne suffit pas de concentrer toute son énergie sur la

reconstruction après les conflits. Il faut aussi considérer la souffrance humaine engendrée par les conflits, et les énormes ressources nécessaires pour reconstruire les sociétés détruites par la guerre. Les organisations multilatérales et régionales ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

Troisièmement, la collaboration avec les institutions multilatérales qui ont une expérience confirmée de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix accroît l'efficacité des efforts internationaux pour résoudre les conflits hautement complexes et dangereux. De plus en plus, les Nations unies et les organisations régionales, comme l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Organisation des États américains (OEA), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Commonwealth

et la Francophonie, jouent un rôle dans la prévention des conflits. Le Canada collabore en outre étroitement avec celles-ci, en appuyant les initiatives de consolidation de la paix.

Quatrièmement, il faut du temps pour mobiliser et déployer l'expertise canadienne, ou celle d'autres nations, pour la consolidation de la paix. Il faut investir dans le renforcement des capacités nationales dans ce domaine. Connaître les compétences qui sont à notre disposition, et les personnes qui les possèdent, est une première étape essentielle du renforcement de notre capacité de réagir de façon rapide et innovatrice aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités.



Photo ACDI : Roger LeMoyné. Bosnie.